

Le 29 septembre 2005

PAR COURRIEL ET MESSENGER

Me Véronique Dubois
Secrétaire
Régie de l'énergie
800, place Victoria
bureau 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Objet : Demande relative à la modification de certaines
conditions de service d'Hydro-Québec liées à
l'alimentation en électricité et des frais afférents
Reconnaissance du statut de témoin expert
Dossier Régie : R-3535-2004
Fédération Québécoise des Municipalités**

Madame la Secrétaire,

Faisant suite à la lettre que nous vous avons fait parvenir le 1^{er} septembre, la Fédération Québécoise des Municipalités vous fait parvenir cette demande de reconnaissance de monsieur Jean-Marc Bergevin à titre de témoin expert. Vous trouvez ci-joint un énoncé de tous les éléments nécessaires à une telle reconnaissance ainsi que le *curriculum vitea* de monsieur Bergevin tel que le prévoit le Guide de paiement des frais des intervenants.

En espérant le tout conforme, veuillez agréer, madame la secrétaire, l'expression de nos sentiments distingués.

Lapointe Rosenstein

Par :



Alexandre Sirois-Trahan
Téléphone : (514) 925-6375
Télécopieur : (514) 925-5075
alexandre.siroistrahan@lapointerosenstein.com

ASR/al

p.j.

C.C. Me Jean-Olivier Tremblay (par courriel seulement)
Tous les intervenants (par courriel seulement)